

Questions orales

gie, pour atténuer les difficultés très graves qu'on connaît dans le Nord?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, de toute évidence, le gouvernement s'intéresse aux conséquences du prix de l'énergie pour les Canadiens en général et, bien sûr, les Canadiens du Nord. En effet, le gouvernement applique un régime de fixation des prix, qui a allégé le fardeau onéreux des consommateurs canadiens beaucoup plus que ne l'avait proposé mon prédécesseur dans son budget.

M. Crosbie: C'est de la foutaise! C'est une vieille excuse que vous nous rabâchez encore.

M. MacEachen: Encore une fois, à l'instar d'autres intervenants de l'opposition, le député a proposé comme solution que le gouvernement accorde un crédit d'impôt à l'énergie et mette en œuvre un programme de déduction de l'intérêt hypothécaire. Je lui rappelle que l'imposition d'une taxe de 18c. le gallon d'essence, prévue dans le budget de l'opposition, et dont nous nous souvenons fort bien, car c'en est l'anniversaire aujourd'hui, aurait annulé pratiquement tous les avantages que nous aurions retirés de ces programmes.

DEMANDE DE MESURES D'URGENCE POUR SOULAGER LA
MISÈRE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre qui semble très préoccupé ces jours-ci par le dialogue nord-sud. Je me demande s'il ne pourrait pas s'intéresser aux problèmes nord-sud de notre pays. Sait-il qu'il y a dans le Nord des petits enfants et des personnes âgées sous-alimentés, qui connaissent les mêmes privations que dans le Tiers monde à cause des dures réalités de la situation économique de notre pays? Les gens du Nord n'ont pas de système de transport. Ils doivent se déplacer en automobile ou en avion. Il fait très froid la majeure partie de l'année, ils doivent chauffer leurs maisons et sont dans une situation désespérée. Le ministre va-t-il entreprendre, avec son cabinet, de mettre sur pied un programme pour faire face de toute urgence à la situation grave dans le Nord?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je reconnais que la vie peut être très difficile dans le Nord. J'ai fait plusieurs voyages dans cette région du pays et j'ai essayé de mettre sur pied des programmes et des mesures en vue de remédier à certaines difficultés. Si des gens meurent vraiment de faim comme le laisse entendre le député, je lui demande de communiquer immédiatement leurs noms au gouvernement afin que nous puissions prendre des mesures d'urgence.

L'ÉNERGIE

LES MESURES D'URGENCE POUR AIDER LES EMPLOYÉS
AFFECTÉS AU FORAGE DES Puits DE PÉTROLE

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les entrepreneurs canadiens en forage pétrolier ont signalé en novembre que 125 contrats de forage avaient été annulés et que 60 derricks de plus quitteraient le Canada. Selon les entrepreneurs, cela fera perdre environ 10,800 emplois à l'Ouest du Canada. Ces renseignements ont été fournis au gouvernement il y a un mois. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il a mis au point des mesures d'urgence pour aider ces travailleurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai eu une réunion très fructueuse ce matin avec des représentants de l'Association des entrepreneurs en forage. Nous avons conclu que la meilleure solution serait que le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement fédéral en arrivent le plus rapidement possible à une entente. Les entrepreneurs en forage se rendent compte qu'il faut pour cela que les deux gouvernements soient disposés à se rencontrer, à négocier et à accepter des compromis. Ils ont signalé qu'ils feraient aussi des démarches auprès du gouvernement de l'Alberta pour le convaincre de conclure une entente le plus rapidement possible.

M. Wright: Madame le Président, je suis certain que tous ces travailleurs seront bien réconfortés par la réponse du ministre. En plus de 10,800 travailleurs qui seront sans travail le printemps prochain dans l'Ouest, beaucoup de travailleurs du centre du Canada seront aussi sans emploi. Le ministre peut-il nous dire combien de travailleurs seront touchés en Ontario et ce qu'il compte faire pour les aider?

M. Lalonde: Je répète au député que la meilleure solution consiste à conclure une entente qui serait juste envers l'ensemble de la population canadienne et l'industrie. Je dois rappeler au député que chaque fois que le prix du pétrole augmente d'un dollar, le Canada perd 20,000 emplois, c'est-à-dire que l'augmentation du prix du pétrole crée 20,000 chômeurs de plus sur une base nette. Cette constatation se fonde sur les statistiques établies par l'OCDE et qui s'appliquent à tous les autres pays industrialisés. Les fortes augmentations des prix pétroliers qu'on a connues ces dernières années dans le monde occidental se sont traduites par une extraordinaire augmentation du chômage dans tout le monde industrialisé, que ce soit en Europe, aux États-Unis ou au Canada. Il faut se rappeler ces facteurs. Les prix pétroliers ne peuvent augmenter beaucoup sans causer une recrudescence de l'inflation et du chômage, et j'invite mes honorables amis à réfléchir également à ce sujet. Voilà pourquoi nous tâchons d'en arriver à un accord qui assurera des prix équitables aux Canadiens comme a voulu le faire le budget de fin octobre.